

Mardi 4 avril 2023  
à Séné (56)

## Patrimoine maritime / Réhabiliter le bâti et le faire vivre La Région lance un nouvel appel à projets jusqu'au 31 mai

Fragilisé par l'érosion ou l'urbanisation du littoral, à l'abandon ou en mauvais état, le patrimoine maritime mérite, aux yeux de la Région, une attention toute particulière. La collectivité agit en effet pour que cet héritage soit réhabilité, transmis et dévolu à de nouveaux usages. D'où le lancement d'un nouvel appel à projets régional en avril incitant les communes, équipements publics, centres de vacances... à se porter candidats pour restaurer, animer et raconter ces lieux de mémoire. À Séné, Anne Gallo, Vice-présidente au tourisme et au patrimoine, a présenté ce jour les grandes lignes de ce dispositif au côté de l'association Ténéro, lauréate d'un précédent appel à projets pour s'être engagée à restaurer, sur l'île de Boëde, une tour carrée de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dédiée à la surveillance des parcs à huîtres.

L'appel à projets « **réhabilitation du bâti et médiations innovantes** » comporte deux volets :

**Développer** : c'est-à-dire **investir** au bénéfice du territoire et de ses habitants **en restaurant et réhabilitant un bâti** non protégé mais intéressant sur le plan patrimonial et susceptible d'être valorisé sur les plans culturel, touristique, ou socio-économique.

Un exemple parmi d'autres : celui de **centres de vacances parfois en déshérence** alors que l'accueil de classes de mer avec hébergement pourrait y être relancé en lien avec les centres nautiques, à condition d'être remis en état.

**La Région pourra contribuer aux travaux extérieurs** (clos-couvert-structure ou mise en valeur des abords), **intérieurs** (dans le respect de l'esprit des lieux) **ou de muséographie permanente**.

**Surprendre** : c'est-à-dire **expérimenter des outils de médiation** en direction du public pour raconter, sous une **forme nouvelle et participative**, les patrimoines maritimes matériels ou immatériels appartenant à la mémoire collective bretonne. Ces récits pourront faire appel aux arts, au numérique, aux images ou aux low-tech, lors de visites, ateliers pédagogiques ou tout autre temps de découverte.

### Une palette large des bénéficiaires

Sur le volet investissement, l'appel à projets s'adresse aux **communes et EPCI** soumis à la loi Littoral, aux **établissements publics** mais aussi aux propriétaires-gestionnaires de **centres de vacances**, associations ou entreprises de l'ESS.

Sur le volet des outils de médiation innovants, les collectivités locales sont aussi concernées via leurs équipements : **crèches, bibliothèques, médiathèques, centres de loisirs, écoles de musique, maisons des jeunes...** D'autres catégories comme les **lycées maritimes et agricoles** ou encore les **Musées de France** peuvent également candidater.

### Des aides régionales incitatives

Côté réhabilitation du bâti, une enveloppe globale de **350 000 €** permettra de financer les chantiers **jusqu'à 50% de leurs investissements**, avec des plafonds variables selon les territoires.

Sur le 2<sup>e</sup> volet, portant sur la création de formes nouvelles de médiation, les aides pourront représenter, sur un budget disponible de **150 000 €, 30 à 40 %** des dépenses.

*Et aussi* : la Région maintient ses aides en faveur de la restauration-valorisation du patrimoine maritime protégé, des bateaux traditionnels accueillant du public, de ceux faisant partie d'une collection Musée de France, de l'aménagement intérieur de gîtes du patrimoine... La collectivité crée par ailleurs **deux nouvelles aides** pour financer, d'une part, **des diagnostics** sur le bâti littoral et, d'autre part, **des événements** valorisant le patrimoine maritime.

En savoir plus sur [www.bretagne.bzh/actualites](http://www.bretagne.bzh/actualites)  
Service valorisation du patrimoine : **02 22 93 98 12**

#### SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)



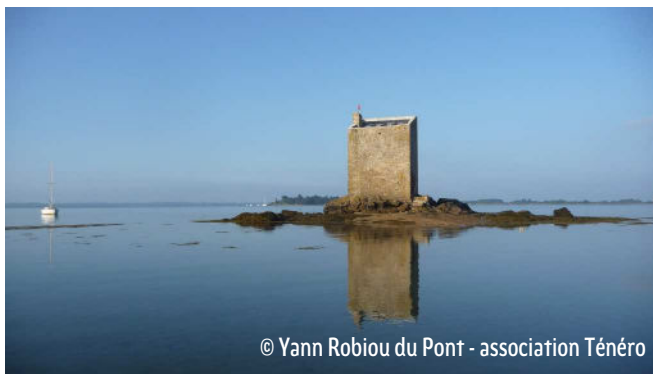
# Zoom sur l'un des lauréats d'un précédent appel à projets (2016)

## Restauration de la tour carrée de Ténéro, sur l'île de Boëde

Dès 2007, l'association Ténéro avait entrepris de restaurer cette tour carrée **construite entre 1884 et 1891** sur l'île de Boëde et délaissée depuis 1950.

Sur leurs fonds propres, **Yann Robiou du Pont, Jean Baranger et d'autres bénévoles** ont rénové la charpente et la couverture, puis les menuiseries afin d'aménager, sommairement et sur 2 niveaux, les 16 m<sup>2</sup> intérieurs, permettant une **activité de gîte**, sans eau ni électricité mais en prise directe avec le milieu naturel alentour.

Lauréate, en 2016, de l'appel à projets régional sur les héritages littoraux, l'association a pu, grâce à la **subvention de la Région (20 000 €)** reprendre les maçonneries pour finaliser la restauration du bâtiment et en assurer la pérennité. Cette phase de travaux a nécessité la **pose d'un échafaudage** (complexe du fait d'un acheminement des matériaux seulement possible à marée basse via l'estran) ainsi que la **formation des bénévoles aux enduits traditionnels**, dispensée par le centre "De la matière à l'ouvrage".



© Yann Robiou du Pont - association Ténéro

### Faire vivre ce patrimoine riche d'histoire

Construite au ras de l'eau, cette tour, également appelée de Boëde, marque encore de ses **6 m de haut** le paysage de Séné. Dédicée à la **surveillance des parcs à huîtres**, elle n'est pas sans rappeler les implantations de casernes de douaniers et abris, nombreux dans le Morbihan sous Napoléon 1<sup>er</sup>, en particulier dans les zones de marais-salants. Cela a pu être le cas du poste de Boëde bénéficiant d'une situation exceptionnelle pour **contrôler, de l'est à l'ouest par le sud, les salines de Séné et Saint-Armel**, celles de Rudevent sur l'île d'Arz ainsi que le trafic maritime vers et depuis la rivière de Noyal, à une époque où la contrebande se faisait à la fois par la terre et par la mer.

La tour servit ensuite de logis au **gardien des parcs qui empêchait les vols, surtout pendant les grandes marées**. L'édifice connu ainsi successivement 3 conceptions d'ostréiculteurs jusqu'en 1950.

Au-delà des travaux de restauration, l'association Ténéro s'est fixée pour objectif de faire vivre ce patrimoine au bénéfice des acteurs locaux, d'y programmer des **événements culturels** et d'y créer, avec l'accompagnement de la **LPO, un observatoire dédié à la protection de l'environnement et du patrimoine**.

### Appel à projet « héritages littoraux » : 56 initiatives déjà aidées sur 2014-2016

Le patrimoine maritime et littoral est d'une telle richesse en Bretagne qu'il valait bien que la Région s'y intéresse à nouveau, près de 10 ans après un précédent appel à projets pluriannuel, étalé de 2014 à 2016.

L'objectif était alors de donner aux acteurs du territoire, collectivités et associations, les moyens de transmettre ce patrimoine aux jeunes générations et d'en faire un levier de développement local, au travers d'une valorisation culturelle, touristique et/ou économique.

Au final, 56 lauréats, dont l'association Ténéro, se sont répartis un budget de 2,5 M€ pour mener à bien leurs projets dans 4 catégories d'action :

- la connaissance : inventaires sur l'architecture, les pratiques et les savoir-faire,
- la conservation : restauration d'éléments patrimoniaux comme des cales, quais, corps de garde, abris du marin, moulins à mer...,
- la valorisation : reconversion d'édifices pour de nouveaux usages ;
- l'innovation : outils pédagogiques novateurs, offre culturelle et touristique, de développement durable...

L'ambition régionale aura été de faire vivre et se développer le concept même de « patrimoine maritime », né en Bretagne il y a plus de 30 ans, avec la protection de navires classés Monuments Historiques et les premiers rassemblements de voiliers traditionnels.

Après les héritages littoraux, l'appel à projets NEPTUNE; autour de l'archéologie sous-marine avait aussi permis de soutenir 23 lauréats, entre 2017 et 2019.

